



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106265

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2026

ÉDITÉ LE

30/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2009

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 28/10/2025  
0

Raison sociale : RIBEAUCOUP JOHAN

8 RUE DE LA REPUBLIQUE  
59171 HORNAING

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DOUAI

Siret : 510 090 889 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3055640

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77986676

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77986676

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 26 96 27 61

Fax :

Portable : 06 26 96 27 61

Site Internet : <http://www.facebook.com/ribeaucoup>

E-mail : [nrjethico@gmail.com](mailto:nrjethico@gmail.com)

Responsabilité légale :

RIBEAUCOUP JOHAN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                           | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier) | 21/07/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 31/08/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.